

Le 25 février 2013

Madame Éleine Zakaïb
Ministre déléguée à la politique industrielle
et à la Banque économique de développement du Québec
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Objet : Avis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre des consultations en vue de l'élaboration de la politique industrielle du Québec

Madame la Ministre déléguée,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, j'ai l'honneur de vous faire part des recommandations que nous formulons en vue de l'élaboration de la politique industrielle du Québec.

La Chambre salue l'initiative du gouvernement du Québec de mettre en place une telle politique et de viser une amélioration de la cohérence et de l'efficacité des politiques gouvernementales. Depuis plusieurs années, nous insistons sur la nécessité de renforcer la compétitivité de nos entreprises tant sur la scène locale que sur la scène internationale. Il s'agit selon nous du seul moyen pour réussir à accroître la création de richesse au Québec et, par voie de conséquence, à améliorer notre niveau de vie collectif.

Tout aussi important, voire incontournable, la politique industrielle du gouvernement du Québec doit porter une attention particulière à la dynamique économique de la région métropolitaine de Montréal. Il n'est pas question ici de minimiser l'importance de bien calibrer la politique pour qu'elle appuie le développement des entreprises de toutes les régions du Québec. Il faut cependant reconnaître que le Québec ne peut compter que sur une seule région apte à réunir les conditions économiques propres aux grandes métropoles et à offrir aux entreprises un terrain fertile pour permettre l'émergence des grappes industrielles.

La région métropolitaine de Montréal représente près de la moitié de la production et de l'emploi de la province. La diversification de son économie, la plus forte au Canada, a été l'un des facteurs expliquant sa résilience durant la récente crise financière de 2008 et la meilleure performance économique québécoise durant la « Grande Récession » qui lui a succédé. Toutefois, l'économie de la métropole a connu un essoufflement durant la dernière année. Les indicateurs du marché de l'emploi révèlent que le taux de chômage de la RMR de Montréal demeure supérieur à celui du Québec. La politique industrielle devra avoir comme conséquence de redonner à la métropole son rôle de locomotive économique du Québec.

...2

L'avis de la Chambre invite le gouvernement à établir sa politique en tenant compte des facteurs clés de succès suivants :

- L'élaboration de cette politique devra se faire dans un souci de rationalisation des dépenses et d'amélioration de l'arrimage entre les différentes actions gouvernementales qui visent à soutenir le développement économique et la base industrielle du Québec et de sa métropole. Nous appuyons la volonté du gouvernement de consulter les acteurs clés du développement économique, et nous l'invitons à poursuivre de telles initiatives de concertation.
- La politique industrielle doit s'attaquer au problème le plus grave affligeant notre base économique, soit la faible productivité historique de nos entreprises. Cette faiblesse, accentuée par la force du huard, figure parmi les plus importants défis pour nos entreprises dans le contexte d'une économie mondiale basée sur le savoir et de plus en plus intégrée.
- La politique doit prendre acte des secteurs porteurs existants et développer ceux qui présentent un fort potentiel de croissance. Nos grappes industrielles et nos créneaux d'excellence sont le fruit de dynamiques économiques porteuses et doivent continuer de bénéficier d'appuis stratégiques.
- La politique, aussi ambitieuse soit-elle, doit être réaliste quant aux capacités actuelles de l'économie québécoise. Le Québec et sa métropole ne pourront profiter de l'opportunité que représentent de nouveaux créneaux d'excellence que si nous évitons l'éparpillement.

Par ailleurs, le présent avis formule deux limites à l'intervention de l'État :

- Premièrement, nous invitons le gouvernement à faire preuve de vigilance lorsqu'il est question de développer de nouveaux pôles d'excellence. Si l'initiative de créer une industrie du jeu vidéo a été porteuse, celle de développer l'industrie du commerce électronique s'est révélée plutôt coûteuse et inefficace. De façon générale, le rôle de l'État doit être de mettre en place des conditions favorables à l'émergence de pôles d'excellence en s'appuyant sur des forces économiques bien réelles.
- Deuxièmement, il faut se rappeler que la force d'une économie dépend de sa capacité à s'adapter à l'économie mondiale. Ainsi, nous ne demandons pas au gouvernement d'instaurer des mesures qui visent à « surprotéger » nos secteurs et nos entreprises, mais bien de mettre en place des conditions optimales afin qu'ils puissent s'adapter, innover au besoin et réussir leur développement.

Dans cette optique, nous formulons les recommandations suivantes :

I. Appuyer tous les secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée

Malgré la tertiarisation des économies avancées, le secteur manufacturier demeure névralgique pour le Québec et sa métropole. En ce sens, il a des effets multiplicateurs importants sur la valeur ajoutée et les emplois créés. D'ailleurs, en 2010, c'est plus du quart¹ du PIB de la province qui en dépendait. À lui seul, ce secteur générait 41 milliards de dollars en retombées directes et 26 milliards de dollars en retombées indirectes.

¹ SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE S.E.N.C.R.L. ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. 2012. Le point sur le Québec manufacturier : des solutions pour l'avenir.

Ainsi, s'il est capital de soutenir nos entreprises manufacturières – particulièrement celles qui sont durables et présentes dans nos créneaux d'excellence –, il ne faut pas oublier que dans le contexte d'une économie axée sur le savoir, le secteur de la production des biens est intimement lié à celui de la production des services. D'ailleurs, l'industrie des services représente près de 75 % du PIB et 82 % des emplois de la région métropolitaine de Montréal². Le gouvernement doit absolument prendre en considération l'ensemble des secteurs porteurs de l'économie qui contribuent à la création de gains de productivité et à l'innovation.

De plus, une approche uniforme pour nos secteurs industriels ne pourrait être efficace et n'amènera pas les retombées escomptées. La politique industrielle doit prendre en considération les particularités de chaque secteur afin d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins.

A. Soutenir l'ensemble des grappes industrielles de la métropole

Les grappes industrielles représentent un levier important pour la croissance et la compétitivité d'une métropole. Elles favorisent les interactions entre les entreprises et les établissements de recherche, stimulant ainsi l'innovation.

Le dispositif de grappes industrielles de la région métropolitaine de Montréal assure le développement de ses secteurs stratégiques et est déterminant pour notre prospérité collective. Ce dispositif permet également la diversification de notre économie et il a été déterminant pour notre résilience durant la « Grande Récession ». Ainsi, au-delà de cibler de nouveaux secteurs porteurs, nous demandons au gouvernement de continuer à soutenir activement le développement des sept (7) grappes de la métropole, soit : l'aérospatiale, le cinéma et la télévision, la logistique et les transports, les sciences de la vie, les services financiers, les technologies de l'information et des communications (TIC) et les technologies propres.

Dans la même veine, le gouvernement doit poursuivre son appui au secteur des services dans la mesure où le secteur manufacturier et celui des services sont de plus en plus interdépendants. À titre d'exemple, une compagnie de jeux vidéo peut très bien innover et développer un nouveau produit qui sera vendu en ligne au lieu d'être manufacturé (p. ex. Behaviour Interactive).

Dans sa politique industrielle, le gouvernement doit favoriser toutes les initiatives porteuses de même que la production de produits de créneau à forte composante technologique ou encore à haute valeur ajoutée telle que l'industrie de la mode et du vêtement.

B. Miser sur nos ressources énergétiques pour développer un pôle des transports électriques

Nous appuyons la vision du gouvernement d'évoluer vers une économie plus verte et de favoriser l'électrification des transports. Une politique industrielle qui mise sur le développement durable permettra sans aucun doute à notre économie de se distinguer et d'améliorer sa compétitivité.

Le Québec est reconnu mondialement pour son expertise dans le domaine de l'électricité. Une démarche visant l'électrification des transports s'inscrit dans le sens premier du développement durable – nous assisterons à une baisse des émissions des GES tout en favorisant notre base industrielle. Une telle initiative permettra aux entreprises et aux particuliers de mieux profiter de

² CONFERENCE BOARD DU CANADA. Données de l'année 2011.

l'énergie locale et réduira, à terme, notre dépendance au pétrole tout en améliorant notre balance commerciale. Nous saluons l'initiative du gouvernement de mettre en place un fonds de 200 millions de dollars pour les transports propres. Dans le contexte actuel des finances publiques, le gouvernement devra toutefois bien évaluer les projets d'électrification des transports afin de s'assurer de leur rentabilité. Nous l'invitons également à évaluer l'utilisation du gaz naturel dans le transport.

C. Continuer à miser sur l'exploitation de nos ressources naturelles et la transformation métallique

L'exploitation des ressources naturelles représente un formidable atout pour la création de richesse au Québec et dans la métropole. Les retombées potentielles de l'exploitation de nos ressources s'élèvent à 52 milliards de dollars sur une période de 25 ans pour la seule région métropolitaine³. La politique industrielle doit favoriser l'exploitation de nos ressources naturelles. Dans ce contexte, nous demandons au gouvernement de veiller à ce que le régime de redevances minières demeure compétitif afin d'attirer les investisseurs et de favoriser la création de richesse.

La transformation métallique, quant à elle, engendre une valeur ajoutée de 1,8 milliard de dollars annuellement pour la région métropolitaine de Montréal. Dans le but de maximiser les retombées de l'exploitation des ressources naturelles en amont et en aval de la chaîne de valeur, le gouvernement doit favoriser l'attraction des transformateurs sur notre territoire. Néanmoins – comme démontré dans notre plus récente étude –, l'imposition de quotas de transformation locale n'est pas la voie à suivre⁴. Le gouvernement doit plutôt bien comprendre les enjeux et particularités de chaque filière et tabler sur les secteurs où le Québec possède les atouts nécessaires pour saisir les occasions de croissance, notamment dans le cuivre, le zinc et les métaux émergents tels que le lithium. De plus, afin d'attirer davantage l'investissement privé dans ce domaine (et tel qu'il est mentionné dans notre étude), nous demandons au gouvernement d'abaisser la limite de 300 millions de dollars du congé d'impôts pour les investissements (C2I). Cette somme peut être considérée comme trop élevée pour certains projets de première transformation.

II. Miser sur l'investissement privé et améliorer la productivité et la compétitivité de notre économie

Pour optimiser l'impact de la politique industrielle, il est nécessaire de mettre en place des mesures destinées à favoriser l'investissement des entreprises et leur productivité. Dans cette optique, nous insistons auprès du gouvernement du Québec pour qu'il s'assure d'avoir une cohérence entre ses politiques industrielle et fiscale et ses politiques de main-d'œuvre.

³ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Avril 2012. Les ressources naturelles : un levier porteur pour la métropole.

⁴ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Février 2013. La transformation métallique et la métropole : un alliage durable et prometteur.

A. Favoriser la compétitivité de l'environnement d'affaires

Pour améliorer l'attraction et la rétention d'investissements, il est important de veiller à ce que l'environnement d'affaires du Québec et de la métropole soit compétitif. Pour ce faire, tel qu'il est mentionné dans une étude de la Chambre publiée en juin dernier⁵, nous demandons au gouvernement de s'assurer que la fiscalité des entreprises et celle des particuliers soient concurrentielles, que les infrastructures routières soient modernes et efficaces, et que la main-d'œuvre soit compétente et disponible.

De plus, nous saluons les initiatives du gouvernement du Québec de prolonger et de bonifier jusqu'en 2017 le crédit d'impôt à l'investissement, d'instaurer le congé d'impôts pour les investissements (C2I) ainsi que de créer la Banque de développement économique du Québec (dans le but de mettre en place un guichet unique pour les programmes d'aide aux entreprises). Toutes ces initiatives favoriseront l'investissement privé.

B. Améliorer la productivité de nos entreprises

Le Québec et sa métropole souffrent d'une faible productivité, et ce, depuis plusieurs années. En effet, parmi les pays de l'OCDE, le Québec se classe au 17^e rang en matière de productivité du travail⁶. Pour améliorer notre performance, nous préconisons la mise en place de mesures afin d'inciter les entreprises à investir en technologies de l'information et des communications (TIC) et de renforcer le soutien à la formation continue des employés en vue d'améliorer leur capacité de bien intégrer les nouvelles technologies, en particulier chez les PME. De même, il est important d'instaurer des initiatives afin d'encourager les entreprises à investir dans la machinerie et dans les équipements de pointe afin qu'elles améliorent leur productivité. De plus, des mesures qui inciteraient nos entreprises ou les grappes industrielles à diffuser les meilleures pratiques aux autres entreprises au sein de leurs secteurs d'activité faciliteraient le partage et le transfert de technologies et mèneraient à des gains de productivité.

Nous demandons au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures qui inciteront les entreprises à investir et à bien intégrer les TIC, les équipements de pointe ainsi que les meilleures pratiques afin de renforcer notre base industrielle. L'appréciation du dollar canadien durant les dernières années constitue ici une occasion pour les entreprises d'entreprendre de tels investissements.

C. Développer une main-d'œuvre performante et disponible pour nos industries

Durant les dernières années, la création d'emplois s'est surtout concentrée dans le secteur des services ainsi que dans le secteur manufacturier à forte valeur ajoutée. Devant ce changement de profil des emplois au sein de la métropole, il devient nécessaire de favoriser un meilleur arrimage entre la formation de la main-d'œuvre et les emplois en forte demande.

Or, les taux élevés de décrochage scolaire et de surqualification de la main-d'œuvre, conjugués à une faible participation des adultes aux formations liées à l'emploi, témoignent de la nécessité pour le gouvernement de miser sur une formation de base performante, d'améliorer l'arrimage entre la formation et les compétences requises (techniques ou de pointe), et d'orienter la main-d'œuvre vers les activités à plus forte valeur ajoutée, en forte demande. De plus, compte tenu de la baisse

⁵ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Juin 2012. Compétitivité de l'environnement d'affaires de la région métropolitaine de Montréal.

⁶ CENTRE DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC. Octobre 2012. Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2012.

relative de la main-d'œuvre qualifiée, nous demandons au gouvernement d'appuyer les initiatives qui favorisent l'attrait de talents stratégiques et l'immigration de travailleurs dont les compétences sont compatibles avec le marché du travail local.

III. Renforcer l'innovation et sa commercialisation

L'innovation joue un rôle crucial dans le développement économique et social de la société. Cela est d'autant plus vrai pour une économie axée sur le savoir comme la région métropolitaine de Montréal. Il est ainsi essentiel que le gouvernement du Québec arrime sa stratégie d'innovation à sa politique industrielle.

A. Favoriser la commercialisation de nos innovations

L'innovation permet à nos industries et à nos entreprises de se distinguer de leurs concurrents et de demeurer compétitives tant sur la scène nationale que sur la scène internationale. Qu'il s'agisse de l'innovation des produits ou des procédés, les efforts en R-D sont nécessaires. Une étude démontre⁷ que le Québec se classe avantageusement parmi les pays de l'OCDE en matière de dépenses en recherche et développement, alors qu'il se situe entre le 15^e et le 16^e rang seulement pour le nombre de brevets déposés, et ce, même si la province se distingue par des programmes de soutien à la R-D parmi les plus généreux.

Nous demandons au gouvernement de privilégier le financement direct. En ciblant des projets spécifiques qui se situent en amont de la recherche, les entreprises seraient incitées à poursuivre d'elles-mêmes la recherche à un niveau appliqué. Les dépenses du gouvernement auraient ainsi davantage de retombées.

B. Privilégier les partenariats entre les établissements d'enseignement et les entreprises

Les données révèlent⁸ que la grande partie des investissements en R-D ne se fait pas en entreprise. Ainsi, le gouvernement doit privilégier un modèle où les entreprises décèlent d'abord les innovations les plus prometteuses et ensuite collaborent avec les établissements de recherche afin d'assurer la réalisation et la commercialisation des innovations. Le gouvernement doit également favoriser le développement d'un écosystème performant constitué des établissements de recherche, des grappes industrielles, des centres de transfert de technologie, des institutions financières et de partenaires gouvernementaux, à l'instar des initiatives comme le CRIAQ, afin de maximiser les retombées de nos recherches.

⁷ CENTRE DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PROSPÉRITÉ. Avril 2011. La performance québécoise en innovation. Robert Gagné et Pierre-Olivier Lachance.

⁸ SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE S.E.N.C.R.L. ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. 2012. Le point sur le Québec manufacturier : des solutions pour l'avenir.

IV. Soutenir le développement de marchés internationaux et notre compétitivité

Le commerce international est crucial pour le développement économique du Québec et de sa métropole. Les exportations représentent près de 45 % du PIB⁹ de la province, dont la grande majorité a lieu au sein du secteur manufacturier. Dans le contexte actuel, pour être compétitives et pérennes, les entreprises doivent absolument avoir une stratégie efficace de développement de marchés internationaux. Toutefois, l'appréciation du dollar canadien et la concurrence des marchés émergents à plus faibles coûts de production ont beaucoup fragilisé le secteur manufacturier et nos exportations.

Nous demandons au gouvernement de mettre en place des mesures afin d'inciter les entreprises à se doter d'un plan d'affaires et d'une stratégie de développement des marchés internationaux dès les premières étapes de leur création, ainsi qu'à favoriser un entrepreneuriat fort. Pour ce faire, un arrimage efficace entre la politique industrielle et le plan du commerce extérieur est essentiel.

A. Faciliter l'accès des entreprises aux marchés internationaux

Les barrières tarifaires et non tarifaires entre les partenaires commerciaux se reflètent souvent dans les prix des produits exportés et elles affaiblissent nos échanges commerciaux. Dans ce contexte, les accords de libre-échange sont déterminants pour faciliter l'accès de nos industries clés aux marchés internationaux. Ainsi, le gouvernement doit arrimer sa politique industrielle avec sa politique de commerce extérieur. Il doit poursuivre les négociations en vue de la signature de l'accord économique global entre le Canada et l'Union européenne ainsi que continuer à cibler les pays émergents à fort potentiel, comme les pays en développement de l'Asie et de l'Amérique latine.

Dans le but de soutenir les démarches de nos entreprises issues de nos secteurs stratégiques à l'international et de diminuer les frais liés à leur développement d'affaires, il est important que le gouvernement vise à outiller les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation en travaillant en étroite collaboration avec des organismes voués au développement à l'international.

B. Accroître l'intégration des entreprises aux chaînes de valeur mondiales

Les chaînes de valeur mondiales jouent un rôle fondamental dans le commerce international. À titre d'exemple, au Québec, entre 30 % et 50 % de nos exportations vers les États-Unis (qui représentent environ 67 % de nos exportations totales) sont attribuables aux échanges entre filiales au sein de la même entreprise.

En effet, de plus en plus de filières se mondialisent. Autrement dit, les étapes de production sont réparties à travers le monde pour un produit donné. Ce modèle est pertinent pour nos entreprises et nos secteurs stratégiques dans la mesure où ces dernières ont plus de chance d'augmenter leurs revenus, d'accéder à de nouveaux marchés et de bénéficier d'économies d'échelle. Le gouvernement doit prendre acte de cette nouvelle réalité.

Nous demandons au gouvernement que la politique industrielle favorise l'attraction des entreprises étrangères et soutienne notre tissu industriel de fournisseurs afin qu'ils puissent s'intégrer efficacement parmi les grands joueurs des chaînes de valeur mondiales.

⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Édition juin 2012. Le calepin – Le commerce extérieur du Québec.

En conclusion, afin de favoriser un développement économique durable, le gouvernement doit miser sur l'ensemble des secteurs stratégiques et prometteurs pour lesquels les entreprises du Québec et de sa métropole possèdent des forces et des avantages comparatifs. Il est également essentiel, afin de maximiser l'impact d'une éventuelle politique industrielle, de bien l'arrimer avec les stratégies pour augmenter l'investissement privé, la productivité, l'innovation et le développement des marchés internationaux.

En vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement du Québec et de sa métropole, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre déléguée, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

Michel Leblanc

Les grandes lignes des recommandations de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en vue de l'élaboration de la politique industrielle du Québec

I. Appuyer tous les secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée

- A. Soutenir l'ensemble des grappes industrielles de la métropole
- B. Miser sur nos ressources énergétiques pour développer un pôle des transports électriques
- C. Continuer à miser sur l'exploitation de nos ressources naturelles et la transformation métallique

II. Miser sur l'investissement privé et améliorer la productivité et la compétitivité de notre économie

- A. Favoriser la compétitivité de l'environnement d'affaires
- B. Améliorer la productivité de nos entreprises
- C. Développer une main-d'œuvre performante et disponible pour nos industries

III. Renforcer l'innovation et sa commercialisation

- A. Favoriser la commercialisation de nos innovations
- B. Privilégier les partenariats entre les établissements d'enseignement et les entreprises

IV. Soutenir le développement de marchés internationaux et notre compétitivité

- A. Faciliter l'accès des entreprises aux marchés internationaux
- B. Accroître l'intégration des entreprises aux chaînes de valeur mondiales